



LES VERGERS DE MAUBEC

Chemin des Bondonneaux

26200 MONTELIMAR

N° SIRET : 38467488300028

Tél : 06.50.67.46.05

**DATE DE M.A.J. : 01/03/2024**

# Livret d'accueil des stagiaires.

Bonjour,

Ce livret d'accueil fait partie d'un ensemble de documents d'information qui vous sont remis suite à votre positionnement sur une formation.

Il vient en complément des informations suivantes :

- Le programme détaillé de la formation, horaires et lieux de formation,
- Le règlement intérieur.

## 1- Présentation des Vergers de Maubec

Centre de formation déclaré auprès de la préfecture de région sous le n° 82 26 01391 26 depuis mars 2005.

Le centre est spécialisé dans les actions de formations agricoles et d'éducation à l'environnement, la biodiversité... Il intervient plus particulièrement en arboriculture, viticulture et sur des formations d'accueil en entreprise.

Nelly VALENTINI intervient comme responsable pédagogique de cet organisme. Titulaire d'une Licence Professionnelle Gestion des ressources humaines (spécialité Formateur d'adultes) et exploitante agricole (arboriculture et maraichage), elle s'est entourée d'une équipe pluridisciplinaire qui intervient en fonction des sujets traités.

Jean-Luc VALENTINI, associé, met à disposition son expertise plus ancienne d'arboriculteur depuis 1990 et des fonctions (à titre bénévole) dans l'insertion sociale et professionnelle de publics en difficulté.

Le centre de formation met en place des actions dites "action" dans lesquelles le stagiaire pourra retrouver des outils et méthodes concrets. Ces actions de formation visent à l'aider à déployer ses compétences dans son travail au quotidien.

## 2 – Formations proposées

Les vergers de Maubec organisent des formations sur-mesure en réponse aux souhaits de professionnels, dans le domaine agricole.

Ce sont des formations qui se déroulent en présentiel. Les formations s'organisent dans nos locaux ou ceux des entreprises.

### 3 – Déroulement de la formation

Pendant la formation, en complément du suivi du programme, des ajustements seront effectués pour assurer la bonne réalisation de la formation et vous serez régulièrement sollicité(e) pour formuler vos éventuelles insatisfactions, difficultés ou contraintes à des fins d'ajustement.

**Une feuille de présence** signée par vous et le formateur justifiera de la réalisation de la formation.

En fin de formation, il vous sera proposé de remplir un **formulaire de satisfaction**. La prise en compte de vos réponses permettra **l'amélioration de la qualité des formations ultérieures**.

**Une attestation de suivi de formation** vous sera remise à l'issue de la formation.

### 4- Méthodes pédagogiques

Toutes les formations sont construites en fonction des besoins particuliers exprimés par les entreprises. Les formations sont pratiques, concrètes, participatives et adaptées à votre contexte professionnel.

Ainsi, il y aura :

- des mises en situations,
- des apports théoriques,
- la remise d'un support à l'issue de la formation,
- une évaluation.

Les stagiaires sont au cœur de la formation, c'est sur votre participation et votre expérience que nous nous appuyons pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

### 5- Règles de fonctionnement

Les formations représentent un moment de partage entre les stagiaires et le formateur, dans le respect de chacun.

Il est donc essentiel :

- de respecter les horaires de formation et les temps de pause.
- en cas d'absence, de prévenir le formateur ou votre référent dans l'entreprise,
- d'émarger la feuille de présence le matin et l'après-midi,
- de participer activement aux échanges au cours de la formation,
- de respecter la parole des autres participants et d'adopter un comportement bienveillant,
- de garder confidentielles les informations auxquelles vous pourriez avoir accès durant les échanges avec le groupe,
- d'oser demander des explications quand les choses ne deviennent plus très claires,
- de respecter l'environnement de formation,
- de donner votre ressenti sur l'action de formation pour nous permettre de nous améliorer,
- de respecter les règles d'hygiène et de sécurité mentionnées dans le règlement intérieur.

### 6- Organisation logistique

Les informations sur les salles et les lieux de formation sont précisées lors de la convocation.

Nelly VALENTINI est votre interlocuteur pour toute question relative à l'organisation de la formation.

Montélimar, le .....